

La soutenance de mémoire de Master en sciences sociales
- *pilier migration et citoyenneté* - de

Mara Gervasoni

La défense des droits humains :
Une analyse des « cause lawyers » suisses

aura lieu le

2 septembre 2024 à 14h00

A.-L. Breguet 1, bâtiment MAPS, salle -010/-012

Directrice de mémoire : Christin Achermann

Expert : Gianni D'Amato

En analysant les droits humains en tant que normes et valeurs universellement reconnues, et en tenant compte du cadre dans lequel ceux-ci sont inscrits – notamment les sociétés contemporaines, les systèmes démocratiques, les lois et les normes –, on prend conscience de la puissance et du rôle des droits humains ainsi que de celui des avocat.e.s qui oeuvrent à leur défense. Les droits humains et leur instrumentalisation sont au coeur du cadre politique et juridique, car ils véhiculent certaines pratiques, notamment à l'égard des groupes minoritaires. La défense de ces droits peut donc transcender le cadre professionnel traditionnel des avocat.e.s et s'apparenter à une lutte militante d'expert.e.s, permettant de les catégoriser comme *cause lawyers* (Israël, 2009). À travers une approche méthodologique qualitative, notamment 10 entretiens avec des avocat.e.s oeuvrant dans des cabinets privés dans deux cantons suisses distincts, l'objectif est d'une part, de comprendre si ces derniers peuvent être qualifiés de *cause lawyers* et donc d'avocat.e.s militant.e.s, et d'autre part, de comprendre quels sont les éléments déterminants pour elleux dans leur pratique en faveur des droits humains. L'analyse révèle que, bien que le travail des avocat.e.s soit perçu comme individuel et séparé du militantisme par les avocat.e.s elleux-mêmes, leurs engagements, motivations, principes et objectifs sont fondamentalement similaires et par conséquent, on peut effectivement qualifier ces avocat.e.s de « *cause lawyers* ». Les valeurs et principes personnels trouvent leur expression dans la pratique professionnelle, qui met les avocat.e.s dans une position entre identité professionnelle et personnelle. À son tour, cette double identité s'exprime à travers une pratique professionnelle qui mélange et contrebalance le travail militant avec un côté plus traditionnel, devant quand même s'inscrire dans les logiques sociales en vigueur. Leur engagement est façonné par divers éléments, notamment le contexte dans lequel iels se trouvent, la présence d'un réseau dans le milieu des droits humains, ainsi que leur socialisation.